

Nom commercial : AQUASURE+FD**Version actuelle:** 8.0.0, établi le: 01.11.2023**Version remplacée:** 7.0.0, établi le: 04.04.2023**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****AQUASURE+FD****UFI:****3R10-90KE-700Q-2CHQ****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Colle pour assemblages élastiques.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Gear Aid Europe GmbH

Saarstrasse 5

29664 Walsrode

N° de téléphone +49 (0)5161-41805-0

N° Fax +49 (0)5161-418-0511

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Liq. 3; H226

Resp. Sens. 1; H334

Skin Irrit. 2; H315

STOT RE 2; H373

STOT SE 3; H335

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH02



SGH07



SGH08

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène

4,4'-diisocyanate de diphenylméthane

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Mentions de danger (UE)

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit extincteur à sec, de la mousse ou du CO₂ pour l'extinction.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

UFI:

3R10-90KE-700Q-2CHQ

Éléments d'étiquetage additionnels

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

Ce produit ne peut pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

«À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle»

2.3 Autres dangers

La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%

Nom commercial : AQUASURE+FD

Version actuelle: 8.0.0, établi le: 01.11.2023

Version remplacée: 7.0.0, établi le: 04.04.2023

Région: FR

1	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène			
	- 905-588-0 - 01-2119539452-40	Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H332 Asp. Tox. 1; H304 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
2	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane			
	101-68-8 202-966-0 615-005-00-9 01-2119457014-47	Acute Tox. 4; H332 Carc. 2; H351 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2; H373i STOT SE 3; H335	< 2,50	% en poids
3	isocyanate de p-toluenesulfonyle			
	4083-64-1 223-810-8 615-012-00-7 01-2119980050-47	EUH014 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335	< 0,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	C, 2	Resp. Sens. 1; H334: C >= 0,1% Eye Irrit. 2; H319: C >= 5% Skin Irrit. 2; H315: C >= 5% STOT SE 3; H335: C >= 5%	-	-
3	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 5% STOT SE 3; H335: C >= 5% Skin Irrit. 2; H315: C >= 5%	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
2	H373i par inhalation; -, -

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Mettre en position latérale de sécurité lors de la perte de connaissance et demander les conseils d'un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Si les symptômes persistent, consulter l'ophtalmiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nom commercial : AQUASURE+FD**Version actuelle:** 8.0.0, établi le: 01.11.2023**Version remplacée:** 7.0.0, établi le: 04.04.2023**Région:** FR

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeFormation des gaz toxiques possible en cas d'échauffement ou en cas d'incendie. En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Vapeurs nitreuses (NO_x)**5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Tenir à l'écart des aliments/des boissons/des aliments pour animaux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Observer les règles générales de protection contre le feu. Tenir à l'écart de toute source d'ignition, ventiler l'endroit. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Nom commercial : AQUASURE+FD**Version actuelle:** 8.0.0, établi le: 01.11.2023**Version remplacée:** 7.0.0, établi le: 04.04.2023**Région:** FR

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Refermer soigneusement les récipients ouverts.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Acides; Bases; Amines; Alcools

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane	101-68-8	202-966-0
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane		
	VLE (courte durée)	0,2 mg/m ³	0,02 ppm
	VLE (8h)	0,1 mg/m ³	0,01 ppm
	Remarque/s	AR, C2, (3)	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène			- 905-588-0
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	212 mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	442 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	442 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	221 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	221 mg/m ³
2	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane			101-68-8 202-966-0
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,05 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	0,1 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène			- 905-588-0
	orale	(chronique) à long terme	systémique	12,5 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	125 mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	260 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	65,3 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	260 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	65,3 mg/m ³
2	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane			101-68-8 202-966-0
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,025 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	0,05 mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur

Nom commercial : AQUASURE+FD**Version actuelle:** 8.0.0, établi le: 01.11.2023**Version remplacée:** 7.0.0, établi le: 04.04.2023**Région:** FR

1	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène		-	
			905-588-0	
	Eau	eau douce	0,327	mg/L
	Eau	eau marine	0,327	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,327	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	12,46	mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	12,46	mg/kg
	sol	-	2,31	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	6,58	mg/L
2	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane		101-68-8	
			202-966-0	
	Eau	eau douce	3,7	µg/L
	Eau	eau marine	0,37	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	11,7	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	1,17	mg/kg poids sec
	sol	-	2,33	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Donnée non disponible.

Equipeement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filtre respirateur A2 (DIN EN 14387 / DIN EN 141)

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié caoutchouc nitrile

Epaisseur du matériel 0,8 mm

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat d'agrégation**

liquide

Etat

pâteux

Couleur

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : AQUASURE+FD

Version actuelle: 8.0.0, établi le: 01.11.2023

Version remplacée: 7.0.0, établi le: 04.04.2023

Région: FR

incolore			
Odeur			
caractéristique			
pH			
Donnée non disponible.			
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Valeur	139	°C	
Source	fournisseur		
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	25	°C	
Source	fournisseur		
Température d'inflammation			
Valeur	430	°C	
Source	fournisseur		
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			
Valeur	1,0	% en vol	
Source	fournisseur		
Limites supérieure d'explosion			
Valeur	7,8	% en vol	
Source	fournisseur		
Pression de vapeur			
Valeur	9	hPa	
Température de référence	20	°C	
Source	fournisseur		
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur	0,98	g/cm³	
Température de référence	20	°C	
Source	fournisseur		
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	insoluble		
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Soluble dans			
hydrocarbures			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène	-	905-588-0
log Pow	env.	3,49	
Température de référence		30	°C

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : AQUASURE+FD

Version actuelle: 8.0.0, établi le: 01.11.2023

Version remplacée: 7.0.0, établi le: 04.04.2023

Région: FR

concerne		pH >= 5 - <= 8	
Méthode		OCDE 117	
Source		ECHA	
2	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane	101-68-8	202-966-0
log Pow		4,51	
Température de référence		20	°C
Méthode		OCDE 117	
Source		ECHA	

Viscosité cinématique			
Valeur	70000	mPa*s	
Température de référence	20	°C	
Type	dynamique		
Méthode	Brookfield		

Teneur en dissolvant			
Valeur	25,0	%	

Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations			
Donnée non disponible.			

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible dû au chauffage du produit.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition. Humidité.

10.5 Matières incompatibles

Acides; Alcohols; Bases; Amines; La préparation réagit lentement au contact de l'eau en développant de l'anhydride carbonique. Cette réaction provoque une montée de la pression dans le récipient fermé et peut entraîner la déformation, le gonflement et, dans des cas extrêmes, l'éclatement du récipient.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène	-	905-588-0
DL50		3523	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	EU Method B.1		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane	101-68-8	202-966-0
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel

Nom commercial : AQUASURE+FD

Version actuelle: 8.0.0, établi le: 01.11.2023

Version remplacée: 7.0.0, établi le: 04.04.2023

Région: FR

Espèces	rat
Source	ECHA / Read across

Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)

N°	Nom du produit
1	AQUASURE+FD
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).

Toxicité dermale aiguë

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane	101-68-8	202-966-0
DL50	>	9400	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA / Read across		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)

N°	Nom du produit
1	AQUASURE+FD
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane	101-68-8	202-966-0
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA / Read across		
Évaluation	irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène	-	905-588-0
Espèces	Chinese hamster Ovary (CHO)		
Méthode	EU Method B.10		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Cancérogénicité

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène	-	905-588-0
Espèces	rat (mâle/femelle)		
Méthode	EU Method B.32		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : AQUASURE+FD

Version actuelle: 8.0.0, établi le: 01.11.2023

Version remplacée: 7.0.0, établi le: 04.04.2023

Région: FR

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Donnée non disponible.
Danger par aspiration
Donnée non disponible.
Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée
les vapeurs et brouillards provoquent des irritations des yeux et des voies respiratoires. Dessèche la peau.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Donnée non disponible.

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)
Donnée non disponible.
Toxicité sur les poissons (chronique)
Donnée non disponible.
Toxicité pour les daphnies (aigüe)
Donnée non disponible.
Toxicité pour les daphnies (chronique)
Donnée non disponible.
Toxicité pour les algues (aigüe)
Donnée non disponible.
Toxicité pour les algues (chronique)
Donnée non disponible.
Toxicité sur bactéries
Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène	-	905-588-0
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		98	%
Durée		28	j
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène	-	905-588-0
log Pow	env.	3,49	
Température de référence		30	°C
concerne	pH >= 5 - <= 8		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane	101-68-8	202-966-0

Nom commercial : AQUASURE+FD**Version actuelle:** 8.0.0, établi le: 01.11.2023**Version remplacée:** 7.0.0, établi le: 04.04.2023**Région:** FR

log Pow	4,51	
Température de référence	20	°C
Méthode	OCDE 117	
Source	ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	30
Numéro ONU	UN1133
Nom technique	ADHÉSIFS
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3
Remarque/s	Les récipients ayant une capacité ≤ 450 l ne sont pas assujettis aux prescriptions ADR (voir 2.2.3.1.5)

14.2 Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1133
Nom et description	ADHESIVES
EmS	F-E, S-D
Étiquettes	3
Remarque/s	Les récipients dont la capacité est inférieure ou égale à ≤ 450l ne sont pas soumis aux dispositions du code IMDG, chapitre 4.1, 5.2 et 6.1 (cfr. Code IMDG 2.3.2.5)

Nom commercial : AQUASURE+FD

Version actuelle: 8.0.0, établi le: 01.11.2023

Version remplacée: 7.0.0, établi le: 04.04.2023

Région: FR

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1133
Nom et description	Adhesives
Étiquettes	3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3, 40
---	----------

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane	101-68-8	202-966-0	56, 74, 75, 77
2	isocyanate de p-toluenesulfonyl	4083-64-1	223-810-8	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	P5c
---	-----

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC	25	%
Valeur VOC	245	g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.
Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Nom commercial : AQUASURE+FD**Version actuelle:** 8.0.0, établi le: 01.11.2023**Version remplacée:** 7.0.0, établi le: 04.04.2023**Région:** FR

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH014	Réagit violemment au contact de l'eau.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373i	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

C	Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
2	La concentration d'isocyanates donnée est le pourcentage en poids du monomère libre, calculé par rapport au poids total du mélange.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, 21107 Hamburg, Germany

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 633442